

Division Régionale Jeunes

Arc classique

➤ Objectif

La division régionale Jeunes poursuit les objectifs suivants :

- Préparer à l'accession au championnat de France Jeunes par équipe de club
- Décerner le titre de champion de la Division Régionale d'Ile de France
- Proposer une pratique compétitive par équipe de club adaptée au niveau des archers

➤ Règlement

La DR Jeunes est réservée aux clubs d'Ile de France. Un club ne peut engager qu'une seule équipe.

Le classement de la DR Jeunes prend en compte les résultats de 3 concours définis en début de saison sportive.

➤ Composition de l'équipe

Les équipes sont composées de 3 à 4 archers dont les noms devront être transmis à l'organisateur au minimum 10 jours avant la compétition. Il sera cependant possible de modifier le nom d'un archer le matin au greffe

La mixité est autorisée.

Chacune des équipes sera composée :

• dans les catégories Benjamins et minimes ▪ 2 archers au maximum et 1 archer au minimum	B & M	2	1	2	1
	C & j	2	2	1	1
• dans les catégories Cadets et juniors ▪ 2 archers au maximum et 1 archer au minimum	Oui Non	O	O	O	N

➤ Déroulement de l'épreuve

Le classement de la DR prend en compte les résultats de 3 compétitions :

- En salle 2 x 18 m avec phases finales par équipe si le lieu et le nombre d'équipe le permettent.
- En extérieur un 2*50 m (6 volées de 6 flèches) avec phases finales par équipe
- En extérieur un 2*70 m (6 volées de 6 flèches) avec phases finales par équipe

Le matin, tous les archers participent au tir qualificatif régit selon le règlement fédéral en vigueur.

Les équipes seront classées en retenant les trois meilleurs scores des archers sans tenir compte de leur catégorie.

L'après-midi se déroulera les phases finales : un tir par équipe régit selon le règlement fédéral sauf pour la taille des blasons.

La constitution des poules se fera en fonction du classement faisant suite au tir qualificatif du matin.

En salle, les benjamins et minimes tirent sur des tri-spots de 60 et les cadets juniors sur des tri-spots de 40.

En extérieur, une même équipe effectuera son tir sur deux cibles :

- Les Benjamins et Minimes sur une cible à la distance des Benjamins du tir qualificatif du matin
- Les cadets et Juniors sur une cible à distance du tir qualificatif du matin.

Comité Régional d'Ile de France de Tir à l'Arc

15, rue du Buisson aux Fraises - 91300 MASSY

Tél. : 01 69 19 19 35 - comite@tiralarcidf.com

Association loi 1901 agréée Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, déclarée le 7 juin 1909, n°153714

N.B : Pour la compétition en salle et si la configuration ne le permet pas : il n'y aura pas de phases finales. Le tir qualificatif se fera sur deux départs : un le matin et un l'après-midi. Le classement se fera en fin de journée.

➤ Attribution des points

A l'issue de chaque concours, des points sont attribués en fonction de la place selon le tableau suivant :

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1 ^{er}	40	5 ^{ème}	24	9 ^{ème}	12	13 ^{ème}	4
2 ^{ème}	36	6 ^{ème}	21	10 ^{ème}	10	14 ^{ème}	3
3 ^{ème}	32	7 ^{ème}	18	11 ^{ème}	8	15 ^{ème}	2
4 ^{ème}	28	8 ^{ème}	15	12 ^{ème}	6	≥16 ^{ème}	1

➤ Départage des équipes

Lors de chaque concours après le tir qualificatif pour la constitution des groupes, les égalités sont tranchées sur le meilleur score individuel, puis le deuxième score. En cas d'égalité persistante, tirage au sort.

Lors des phases finales, le règlement fédéral en vigueur sera appliqué.

Pour le classement sur l'ensemble de la saison, les égalités sont tranchées sur :

- Le meilleur total des points de tous les trois compétitions
- Le nombre de compétitions remportées
- La meilleure place sur la compétition 2 x 70 m

➤ Sanction

Les équipes s'engagent à participer à toutes les étapes de la DR Jeunes. En cas de non-participation à l'une de ces épreuves (qualification et matches de poules), une pénalité de 30 points (si plus de 16 équipes), 15 points (si moins de 17 équipes) sera appliquée à l'équipe.

➤ Prix de l'inscription

- 100 € pour quatre archers sur 3 épreuves

L'engagement de l'équipe doit être envoyé au comité régional au plus tard, avant le 30 octobre. Aucun chèque ne sera ni accepté ni rendu passé ce délai.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

DIVISION REGIONALE

Saison 2008-2009

Club :

Nom et prénom du correspondant :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

Division Régionale		Mise	Participe		Total
Excellence	Classique Dames	150 €	Oui	Non	€
	Poulies Dames	150 €	Oui	Non	€
	Classique Hommes	150 €	Oui	Non	€
	Poulies Hommes	150 €	Oui	Non	€
Honneur	Classique Dames	100 €	Oui	Non	€
	Poulies Dames	100 €	Oui	Non	€
	Classique Hommes	100 €	Oui	Non	€
	Poulies Hommes	100 €	Oui	Non	€
Campagne		150 €	Oui	Non	€
Jeunes		100 €	Oui	Non	€
Nature		100 €	Oui	Non	€
3D		150 €	Oui	Non	€
TOTAL					€

Formulaire et chèque à retourner avant le 30 octobre 2008 à

Comité Ile de France de Tir à l'Arc
15, rue du Buisson aux Fraises - 91300 MASSY

Les chèques seront encaissés en début d'année 2009.

Comité Régional d'Ile de France de Tir à l'Arc
15, rue du Buisson aux Fraises - 91300 MASSY
Tél. : 01 69 19 19 35 - comite@tiralarcidf.com

Association loi 1901 agréée Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, déclarée le 7 juin 1909, n°153714